

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 23.04.01

Objet : NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
Arrivée le

04 DEC. 2023

L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 novembre.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville-en-Woëvre, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Maizeray, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Bouconville sur Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Manheulles, Marchéville en Woëvre, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Valbois, Villers-sur-Meuse, Warcq.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 42 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

À l'issue de l'installation des membres du SiELL, le 1^{er} Vice-Président, Laurent JOYEUX, a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 34 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Nomination du secrétaire de séance

Le Président, Monsieur Lionel Jacquemin, expose que le comité syndical doit désigner un secrétaire de séance. Il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

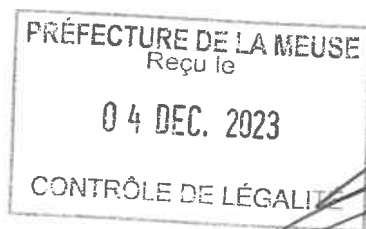
Madame Audrey JAMIN, secrétaire du bureau est la seule candidate pour être secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, désigne Madame Audrey JAMIN, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL



Délibération N° : 23.04.02

Objet : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITE SYNDICAL

L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 novembre.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville-en-Woëvre, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Maizeray, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Bouconville sur Madt, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Manheulles, Marchéville en Woëvre, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Valbois, Villers-sur-Meuse, Warcq.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 42 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

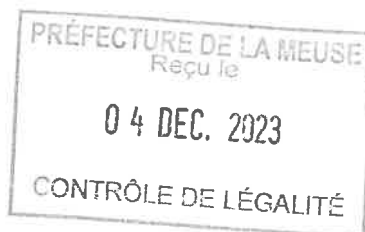
Monsieur le Président informe que suite :

- À l'adhésion de la Communauté de Communes Terres Toulaise en lieu et place de la commune de Boucq depuis le 1^{er} janvier 2022, le SiELL compte parmi ses membres une commune de plus de 3 500 habitants et qu'à ce titre l'adoption d'un règlement intérieur est obligatoire, et ce, en application des articles L 5211 -1 et L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- À l'issue de l'audit réalisé par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Grand Est, le rapport définitif a été transmis au Président le 16 janvier 2023 et fait état de rappels du droit, dont l'adoption par le comité syndical d'un règlement intérieur

Le Président précise que le projet de règlement intérieur a :

- Pour but d'apporter toutes précisions utiles sur le fonctionnement du syndicat ainsi que sur les dispositions complémentaires éventuellement nécessaires,
- Fait l'objet d'une réunion de travail de la commission Statuts, Règlement ; Communication et Personnel le 14 novembre 2023, qui l'a validé,
- Fait l'objet d'une communication aux membres du bureau syndical le 14 novembre 2023 lors d'une réunion du bureau syndical et a été adressé à tous les délégués du SiELL lors de l'envoi de la convocation de la présente assemblée générale le 17 novembre 2023.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.



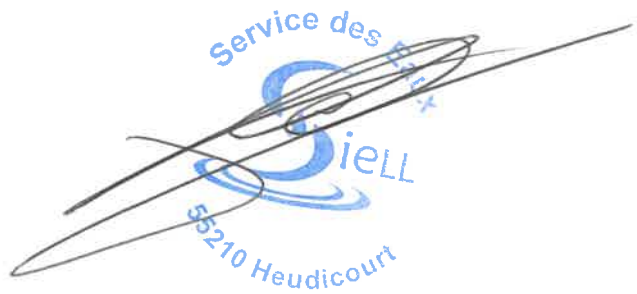
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, le comité Syndical :

- ADOPTE le règlement intérieur ci-annexé.
- DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Président pour veiller au respect des clauses qu'il comporte et plus généralement, pour prendre toutes mesures nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du Siell



The image shows a blue circular stamp with the text "Service des Eaux" at the top, "Siell" in the center, and "55210 Heudicourt" at the bottom. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the stamp.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 23.04.03

Objet : RETRAIT DE LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE "ASSAINISSEMENT COLLECTIF" DES STATUTS DU SIELL

L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 novembre.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – Siell, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville-en-Woëvre, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Maizeray, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Bouconville sur Madt, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Manheulles, Marchéville en Woëvre, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Valbois, Villers-sur-Meuse, Warcq.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 40 |
| - Nombre de procurations : 2 | - Nombre de suffrages exprimés : 42 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose :

- Que le comité s'est prononcé favorablement sur l'intégration de la compétence optionnelle "Assainissement Collectif" dans ses statuts afin de proposer un service complet, Eau Potable et Assainissement Collectif, à ses membres actuels et futurs dans le cadre de la loi NOTRÉ portant sur le transfert de ces compétences vers les EPCI lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2024,
- Qu'à ce jour, aucun membre du Siell et aucun EPCI ne se sont positionnés et prononcés sur un transfert au Siell de la compétence Assainissement Collectif,
- Que cet éventuel service n'atteindra pas une taille critique pour une gestion en propre sous la forme d'une régie,
- Qu'au vu du calendrier dorénavant trop restreint pour un transfert dans les meilleures conditions,

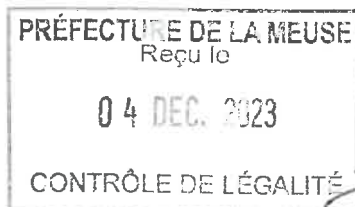
Le Président propose le retrait des statuts de la compétence optionnelle "Assainissement Collectif" des statuts du Siell.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, le comité Syndical :

- VALIDE le retrait de la compétence optionnelle "Assainissement Collectif" des statuts du Siell,
- AUTORISE et DONNE POUVOIR à M. Lionel JACQUEMIN, Président, pour signer tout document relatif au retrait de la compétence optionnelle "Assainissement Collectif" et aux modifications statutaires,
- DEMANDE au Président qu'il informe chaque membre qui compose le Siell de ce retrait afin que leur organe délibérant dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ce retrait et ce changement statutaire. À défaut de délibération de l'organe délibérant d'un membre dans ce délai, celle-ci sera réputée favorable.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.



Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du Siell



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 23.04.04

Objet : GRILLE TARIFAIRE – CONTRAT USAGER INDUSTRIEL

L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 novembre.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville-en-Woëvre, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Épargés, Maizeray, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Bouconville sur Madt, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Manheulles, Marchéville en Woëvre, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Valbois, Villers-sur-Meuse, Warcq.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouses (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 42 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

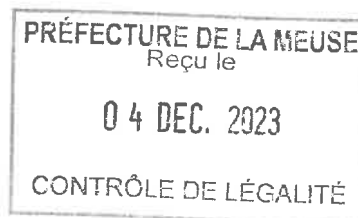
Le Président expose :

- Que les travaux de sécurisation du Val de Meuse rive droite arriveront à leur terme au cours du 1^{er} semestre 2024,
- Que cette sécurisation pourra desservir l'industriel qu'est la fromagerie HUTIN, groupe HOCHLAND localisée sur la commune de Dieue-sur-Meuse,
- Que le SiELL ne dispose pas de grille tarifaire dédiée à la typologie d'usager de type industriel,

Le Président propose l'instauration d'une grille tarifaire spécifique aux usagers de type industriel, comme suit :

Part Fixe 10 000 € / 4 tranches		
	Tranche tarifaire	Prix Unitaire
Part fixe	Part fixe unique	10 000,00 €/HT
Part variable	De 0 m ³ à 50000 m ³	0,530 €/HT
	De 50000 m ³ à 150000 m ³	0,430 €/HT
	De 150000 m ³ à 250000 m ³	0,310 €/HT
	Supérieur à 250000 m ³	0,280 €/HT

La Fromagerie HUTIN devra, a minima, consommer 50 000m³ par an pour bénéficier de cette grille tarifaire. Dans le cas contraire, cet usager réintègrera la grille tarifaire de type domestique lors de l'année N+1



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, le comité Syndical :

- VALIDE la tarification de la part fixe et des tranches de la part variable proposée ci-dessus,
- VALIDE qu'a minima l'usager de type industriel devra consommer au cours d'une année un volume minimum de 50 000 m³ et que dans le cas contraire, ce même usager réintègrera la grille tarifaire affectée à l'usager de type domestique,
- AUTORISE et DONNE POUVOIR à M. Lionel JACQUEMIN, Président, pour signer tout document relatif au contrat de type industriel avec la fromagerie HUTIN, groupe HOCHLAND,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du Siell



Service des Eaux
SIELL
55210 Heudicourt

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 23.04.05

Objet : DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

L'an Deux Mille vingt-trois, le 28 novembre.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 17 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville-en-Woëvre, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deunouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Maizeray, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Bouconville sur Madt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Les Monthairons, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Manheulles, Marchéville en Woëvre, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Valbois, Villers-sur-Meuse, Warcq.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Tuloises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 40 |
| - Nombre de procurations : 2 | - Nombre de suffrages exprimés : 42 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président rappelle à l'assemblée que :

- Conformément au Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.
- La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, et
- VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 4 juillet 2023,

Le Président propose au comité Syndical de fixer le ou les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, à compter de l'année 2023 comme suit :

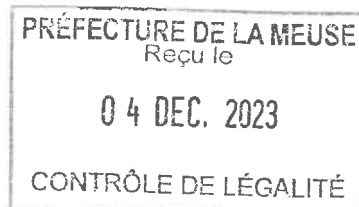
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (%)
Tous les cadres d'emploi	Tous les grades	100%

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, le comité Syndical :

- APPROUVE le taux précédent pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité et ce à compter de l'année 2023
- AUTORISE et DONNE POUVOIR à M. Lionel JACQUEMIN, Président, pour signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.



Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL

Service des Eaux
SiELL
55210 Heudicourt

